



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 70823696

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		01/07/2026		26255173	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Favorable		Défaillances mineures : 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
30/06/2028					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 30/06/2027					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 013C1620					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GG-885-YW (F)		16/06/2022		16/06/2022	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		EXPRESS			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1RJK00969355803		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10RENC00A386		GO			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
123557					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
GG-885-YW CT:30/06/2028 POLLU:30/06/2027 N° D'AGRÈMENT : S013C026 N° SÉRIE : VF1RJK00969355803 N° D'IMPRIMÉ : C70823696 S013C026 A : 30/06/2028 POLLU:30/06/2027 GG-885-YW					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-4.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		1 %		11 %	
Forces verticales :		856 daN		548 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		280 daN	277 daN	174 daN	178 daN
Déséquilibre (<20%) :		2 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :		280 daN	277 daN	174 daN	178 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		64 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		21 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-0.8 %		-0.9 %	